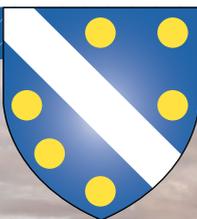


Vivre à Senantes

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

www.senantes.fr

Juillet 2020



L'édito du maire

Je tiens à adresser mes remerciements aux Senantaises et Senantais qui ont accordé leur confiance à notre candidature groupée. Je partage avec vous la fierté et l'honneur de chacun des candidats élus d'avoir contribué à construire ce projet, et la responsabilité de continuer une aventure passionnante au service des habitants et de l'intérêt général.

La période difficile et compliquée que nous vivons avec l'épidémie de Covid, ses conséquences économiques et sociales, nous renforcent dans l'idée que nous devons construire des projets toujours plus proches des citoyens, afin de relever, à notre échelle locale et territoriale, les défis sociétaux et environnementaux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

Je souhaite également remercier les élus du précédent conseil municipal pour leur investissement et le temps qu'ils ont consacré à la commune, et parmi ceux-ci Patrick LEONARDI notre ancien maire pour le passage de témoin.

Bien cordialement,

Arnaud Frevil

Sommaire

- 2 Installation du nouveau conseil municipal
- 4 Budget 2020 de la commune
- 6 Un vieux pont neuf à Senantes
- 7 Actualités des écoles du SIRP
- 7 La circo à vélo
- 8 Fête de Senantes en Selle
- 10 Repas des aînés
- 11 Appel à projets
- 15 Agenda



Installation du nouveau conseil municipal le 28 mai

COMME POUR TOUTES LES COMMUNES DONT LE CONSEIL MUNICIPAL AVAIT ÉTÉ ÉLU AU COMPLET AU PREMIER TOUR, IL A FALLU ATTENDRE PLUS DE DEUX MOIS APRÈS **L'ÉLECTION DU 15 MARS** POUR POUVOIR INSTALLER LE CONSEIL MUNICIPAL.

Outre la nomination effective du conseil municipal, la séance d'installation est celle qui permet l'élection du maire et des adjoints. Le conseil a également procédé à la désignation des délégués représentant la commune dans les différents syndicats intercommunaux et associations. Le conseil municipal a enfin arrêté le périmètre des commissions communales, permettant à chaque conseiller de s'y investir.

Arnaud BREUIL a été élu maire, Jean-Claude LOZACH, premier adjoint et Aline BRIANÇON, deuxième adjoint.

Vous trouverez ci-après le tableau de composition des commissions communales. Elles sont des commissions d'études qui permettent de donner des avis et peuvent formuler des propositions au conseil municipal. Ce dernier étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Elles sont ouvertes aux habitants de la commune qui en font la demande auprès de la Mairie.

Commission des finances
Le rôle de la commission des finances est de faire le point sur l'exécution budgétaire et de préparer le budget de la Commune qui

sera ensuite voté par le conseil municipal. Elle se tient généralement dans les semaines qui précèdent le conseil au cours duquel le budget communal est voté. Elle s'est déjà tenue à deux reprises les 11 et 18 juin.

Commission urbanisme
Cette commission a comme fonction de donner un avis sur tous les travaux prévus, les aménagements à réaliser dans la commune et de préparer les décisions du conseil municipal pour tous les dossiers liés au cadre de vie.

Commission information et communication
Cette commission a comme fonction de préparer les axes de communication de la commune et les supports associés (bulletin municipal, site Internet).

Commission du développement durable, de l'environnement et du cadre de vie
Cette commission est destinée à faire des

Syndicats intercommunaux et délégations extérieures

2020-2026	ALPY Éric	BERCHER Cindy	BREUIL Arnaud	BREZILLON Jérôme	BRIANÇON Aline	CAROFF Philippe	DELAPLANCHE Monique	GILLES Sylvain	GOURBELLEC Christine	GUYARD Martial	GUYARD Marjorie	LECORNEC Corinne	LOZACH Jean-Claude	PEGON Alzavinda	VERNIERS Quentin
C.C. des Portes avallaises d'Ille-de-France			T										S		
Eaux de Ruffin						S								T	T
SIRP		X	X		X				X						
Énergie Eure-et-Loir	S							T							
Jumetages			T				X						X		
ADMR					X		X					X			
Défense nationale				X											
Sécurité routière									X						
(Syndicat) Eure-et-Loir Ingénierie		T	S												

Commissions communales

2020-2026	ALPY Éric	BERCHER Cindy	BREUIL Arnaud	BREZILLON Jérôme	BRIANÇON Aline	CAROFF Philippe	DELAPLANCHE Monique	GILLES Sylvain	GOURBELLEC Christine	GUYARD Martial	GUYARD Marjorie	LECORNEC Corinne	LOZACH Jean-Claude	PEGON Alzavinda	VERNIERS Quentin
FINANCES	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
URBANISME	X	X	X	X		X	X	X		X			X		X
INFORMATION & COMMUNICATION		X	X	X	X				X		X	X		X	
DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE	X		X	X						X	X		X		X
CULTURE, FÊTES & CÉRÉMONIES, SPORT	X		X	X	X		X		X		X			X	
PROJETS			X	X	X	X			X		X	X		X	
CIMETIÈRE			X		X		X			X			X		
CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES			X			X				X					

propositions au conseil municipal sur toutes les questions permettant l'intégration des enjeux environnementaux dans la politique municipale et de proposer des aménagements concernant la Maltorne et les chemins communaux.

Commission culture, fête et cérémonies
Cette commission vise à organiser les événements culturels, cérémonies, célé-

brations et fêtes à l'échelle de la commune, en lien avec les associations actives sur ces questions.

Commission des projets
Sur la base des consultations organisées avec les Senantais (cf. page 11), cette commission aura comme fonction première d'instruire les projets soumis par les habitants et de faire émerger ceux qui seront soumis pour décision au conseil municipal.

Commission cimetière
La commission cimetière aura comme fonction d'établir un règlement intérieur pour le cimetière communal et un cahier des charges relatif aux aménagements le concernant. •

Les commissions sont ouvertes aux habitants de la commune qui en font la demande.



Cérémonie du 14 juillet

Cette année est une année bien particulière qui nous oblige à modifier nos habitudes. En raison de la situation sanitaire, nous sommes malheureusement contraints d'annuler notre repas traditionnel et le feu d'artifice initialement prévus.

Nous vous donnons rendez-vous pour la commémoration du 14 juillet à 11h, au Monument aux Morts.

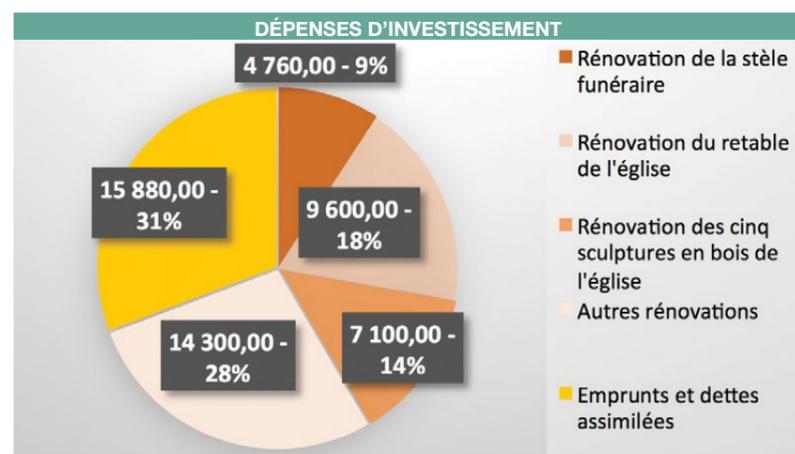
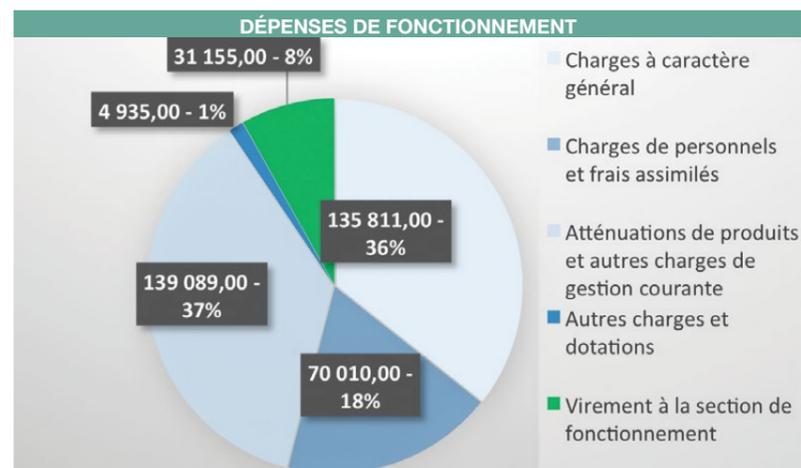
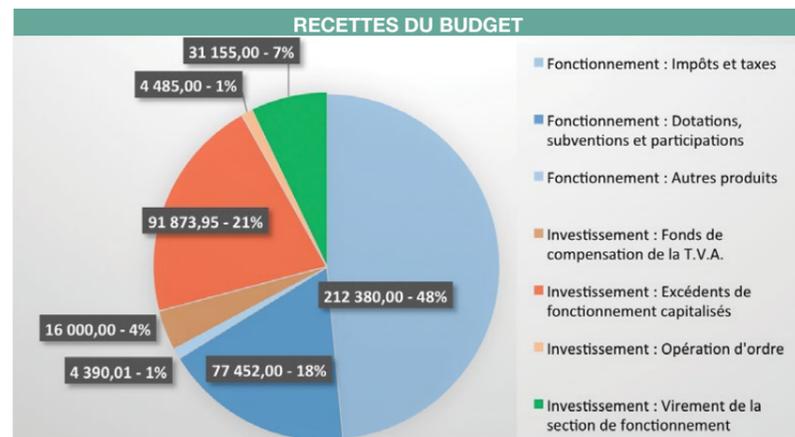


Un nouveau site Internet en construction !

Le site Internet senantes.fr est en train d'être refondu. Vous y retrouverez prochainement toutes les informations utiles et les actualités les plus récentes de la commune. Ce site sera « responsive », c'est-à-dire facilement consultable, quel que soit le support (mobile, PC, tablette,...) Lancement prévu fin juillet !

Budget 2020 de la commune

LE BUDGET EST L'ACTE FONDAMENTAL DE LA VIE MUNICIPALE CAR IL DÉTERMINE CHAQUE ANNÉE L'ENSEMBLE DES ACTIONS QUI SERONT ENTREPRISES.



En raison des circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, les municipalités avaient jusqu'à fin juillet 2020 pour adopter leur budget. À l'issue des travaux de la commission des finances des 11 et 18 juin, notre nouveau Conseil municipal a adopté son budget dès sa séance du 24 juin 2020 à l'unanimité.

Concernant les recettes, le conseil municipal a décidé de garder les taux communaux des impôts locaux à leurs niveaux précédents. Cette année, les dépenses d'investissement sont principalement destinées à la restauration et la valorisation du patrimoine culturel de la Commune (cf. ci-après).

Les dépenses de fonctionnement varient peu d'une année sur l'autre, à noter la participation au Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP) qui représente 15% du budget total.

Dalle funéraire

La dalle funéraire de Jacques et Marguerite de Havard présente dans l'église Saint-Pierre nécessite une restauration longue. Les travaux vont durer sur trois ans : la dépose, puis la mise en bain de la dalle pour un dessalement de la pierre sera effectué à partir de septembre. Pièce remarquable de notre patrimoine, elle a suscité l'intérêt de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), ainsi que celui du Département d'Eure-et-Loir, qui participeront au financement de sa restauration d'un montant total de 12 725 euros TTC.

Retable, triptyque

Peinture et tableau classés au patrimoine, le triptyque de l'église Saint-Pierre a subi plusieurs détériorations. Pour sauver cette pièce, la DRAC participera au financement des travaux de conservation, d'accrochage et de restauration de la couche protectrice de la peinture. Le coût total est de 9600 euros TTC.

Cinq sculptures

Enfin, dans l'église Saint-Pierre, un ensemble de cinq sculptures en bois polychrome, dont une est classée depuis 1906, nécessite une intervention de conservation préventive et de sécurisation, afin que les attaques d'insectes xylophages soient stoppées, et que les consoles les supportant soient sécurisées. La DRAC participera également au financement du projet, dont le coût global s'élève à 7,143.60 euros TTC. •



1. Le toit de la Chapelle. 2. Cinq sculptures du XVI^{ème} siècle en bois polychrome. Photo du Saint-Jacques, classé au titre objet le 17 novembre 1906. 3. Détails de la dalle funéraire de Jacques et Marguerite de Havard. 4. Détail du triptyque.



Avis aux artisans

Nous souhaitons proposer aux artisans et professionnels de Senantes de se manifester auprès de la Mairie afin de valoriser leur entreprise et leurs savoir-faire. Une rubrique leur sera consacrée à partir du prochain numéro de Vivre à Senantes, ainsi qu'une page web sur le nouveau site.



Opération « tranquillité vacances »

Vous comptez partir en vacances ? Pour bénéficier de la surveillance de votre maison en votre absence, vous pouvez remplir le formulaire que vous trouverez sur internet sous le nom : « formulaire OTV gendarmerie », et le déposer à la gendarmerie de Nogent-le-Roi, au moins deux jours avant votre départ. Une patrouille vérifiera, pendant votre absence, s'il n'y a pas d'anomalies et vous préviendra en cas d'effractions ou de tentative.

© ILLUSTRATIONS : MACROVECTOR/FREEPIK ; PHOTO : JCOMP/FREEPIK.



↑ Le mélange caractéristique de briques et de pierres, avant la restauration.



Fin des travaux le 24 juin.



Un vieux pont neuf à Senantes !

INITIÉS PAR L'ANCIENNE ÉQUIPE MUNICIPALE, DES TRAVAUX DE RESTAURATION ONT ÉTÉ FINANCÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR.

Enjambant la Maltorne et marquant la « frontière » entre Coulombs et Senantes, le vieux pont construit en 1879, (soit la même année que la Mairie de Senantes !), avait subi l'outrage du temps, particulièrement le parapet, fissuré en plusieurs endroits, des deux côtés de la route.

Les travaux ont été réalisés avec la volonté que le pont soit restauré à l'identique, en respectant le mélange de briques et pierres apparentes qui le caractérise. Réalisés par la société ATS, spécialisée dans la restauration des vieux ponts, ces travaux ont duré moins de trois semaines. La circulation alternée avec feu tricolore a permis de ne pas le fermer pendant la durée des travaux. Point commun avec Paris : notre pont « neuf » reste le plus vieux de notre village !

À noter une originalité : l'une des pierres d'angle (la première à droite en arrivant de Coulombs) est creusée en son milieu. La raison ? Les paysans s'en servaient pour aiguiser leur faux au moment des moissons. •



1879, année de construction du pont et de la mairie.

Actualités des écoles du SIRP

LES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE SONT GÉRÉES PAR LE SIRP* DE SENANTES, SAINT-LUCIEN, COULOMBS ET LORMAYE.

Le SIRP est en charge de l'organisation du ramassage scolaire, de l'acquisition du matériel et mobilier d'enseignement, de la gestion de la cantine scolaire, de toutes les opérations de gestion courante (ménage, chauffage, entretien des écoles), et de l'acquisition du terrain nécessaire à d'éventuelles constructions et la construction elle-même. Le personnel du syndicat comprend une secrétaire et des agents territoriaux chargés des restaurants, du ménage, de l'accompagnement dans les cars et de l'assistance aux enfants en maternelle. Ce personnel est employé à temps complet ou partiel selon les besoins. Le SIRP fonctionne comme une commune, seuls les termes changent. Au lieu d'un conseil municipal, il s'agit d'un comité syndical qui comprend 16 membres. Chaque commune élit 4 représentants au syndicat. Leur mandat est lié à celui du conseil municipal. Les représentants de Senantes au SIRP sont : Arnaud BREUIL, Aline BRIANÇON, Christine GOURRIELLEC et Cindy BERCHER.

Les représentants des communes élisent ensuite un bureau qui comprend un président et trois vice-présidents. Ces élections ont eu lieu le lundi 22 juin. Le nouveau bureau du SIRP est le suivant :

- Président : Roland PETIT (4^{ème} adjoint au maire de Coulombs)
- 1^{er} Vice-Président (chargé des travaux) : Antoine LEORINI (conseiller municipal de Saint-Lucien)
- 2^{ème} Vice-Président (chargé du budget et des finances) : Aline BRIANÇON (2^{ème} adjointe au maire de Senantes)
- 3^{ème} Vice-Président (chargé du personnel, de la cantine et du transport) : Patrick JOUVELIN (2^{ème} adjoint au maire de Lormaye)

Les travaux

Les vacances scolaires sont l'occasion de faire des travaux au sein des écoles : le doritoir de l'école maternelle sera repeint cet été, et le couloir aux vacances d'octobre. Par contre, l'épidémie de COVID 19 retarde les travaux concernant l'entrée de l'école élémentaire. Ils sont reportés à l'été 2021.

La rentrée

Les effectifs pour la rentrée prochaine sont en baisse :

- 91 élèves en maternelle pour 4 classes (32 PS, 29 MS et 30 GS)



- 147 en élémentaire pour 7 classes (36 CP, 25 CE1, 27 CE2, 27 CM1 et 32 CM2)

La fermeture de classe initialement prévue cette année en élémentaire a été annulée suite à la crise sanitaire.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1^{er} septembre. Les directrices des écoles n'ont pour le moment aucune précision concernant l'organisation de cette rentrée. Elles communiqueront les informations nécessaires aux familles concernées dès qu'elles en sauront plus. •

* **Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique.**



La circo à vélo

LE 15 JUILLET EN FIN D'APRÈS-MIDI, NOUS ACCUEILLERONS **GUILLAUME KASBARIAN**, DÉPUTÉ DE LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION D'EURE-ET-LOIR.

Dans le cadre de son programme « la circo à vélo* », destiné à valoriser les initiatives en faveur de la transition écologique, nous l'accueillerons à la source Sainte-Geneviève de Senantes. L'occasion d'évoquer avec lui les projets de notre commune dans un lieu symbolique du patrimoine environnemental et culturel de notre commune.

*Pendant 10 jours, du 15 au 24 Juillet 2020, il traversera à vélo les 65 communes de la 1^{ère} circonscription d'Eure-et-Loir, avant de conclure son parcours à Chartres. Lors de chaque étape, il mettra en valeur les projets d'entreprises, collectivités locales, associations et citoyens en faveur de la transition écologique, de la biodiversité et du développement durable. •

Fête de Senantes en Selle

DIMANCHE 28 JUIN, LES CAVALIERS DU PÔLE ÉQUESTRE **SENANTES EN SELLE** NOUS ONT OFFERT UNE BELLE DÉMONSTRATION DE LEUR PASSION.

Pour marquer la fin l'année 2019/2020 du pôle équestre Senantes en Selle, dont les activités ont été interrompues plusieurs semaines en raison de la crise sanitaire du COVID 19, les cavaliers ont été heureux de se retrouver pour participer aux compétitions organisées à l'occasion de la fête du club. Préparées par Cécile CARA, dirigeante du pôle équestre et coach des cavaliers, les épreuves se sont déroulées tout au long de ce beau dimanche ensoleillé. Venus en famille ou entre amis pour encourager les cavaliers et leur monture, l'ensemble des personnes présentes a apprécié l'organisation parfaite de cette fête et l'ambiance si conviviale qui s'y trouvait. •



16H : HORSE MAN. Le concours de saut à pied ouvert à tous les enfants encouragés par un public épaté par les deux jeunes finalistes.



↑ 14H : CSO
Les épreuves de saut d'obstacle (CSO) pour les plus aguerris, démontrant l'importance de la reconnaissance préalable du parcours et la fusion entre le cavalier et le cheval pendant le parcours.

W Bravo aux cavaliers de nous avoir fait partager leur passion et leur courage.



17H : TIERCÉ →
Pour terminer, le tiercé où ont pris place six shetlands et leur cavalier.

10H : ÉQUIFUN DÉGUIsé

L'équifun déguisé a permis aux groupes « baby » et « débutants » d'effectuer un parcours d'épreuves de maniabilité de leur poney et de mesurer les progrès accomplis au cours de cette année.



18H : REMISE DES PRIX

La remise des prix a été suivie d'un pot de l'amitié en présence du maire de Nogent-le-Roi, Philippe RENAUD, et de celui de Senantes, Arnaud BREUIL. Bravo à Cécile et à Jean-François pour l'organisation de cette belle journée, véritable succès auprès des grands et des petits. Merci de nous avoir permis de partager ce moment amical, ponctué d'un joyeux pique-nique. Bravo aux cavaliers de nous avoir offert ce beau spectacle et de nous avoir fait partager leur passion et leur courage.



Les activités du club se poursuivront au cours de cet été. (N'hésitez pas à consulter le site internet www.senantesenselle.fr et diffuser largement cette information à vos réseaux pour soutenir le club).



Repas des aînés

LE TRADITIONNEL **REPAS DES ANCIENS** S'EST TENU LE 7 MARS DERNIER. OFFERT À TOUS LES HABITANTS DE PLUS DE 70 ANS, IL EST L'OCCASION D'UN MOMENT D'ÉCHANGES ET DE CONVIVIALITÉ.

Pour la deuxième année consécutive, le repas des anciens s'est déroulé à la salle des fêtes de la Mairie, le repas étant préparé par un traiteur. Une quarantaine de convives a passé plusieurs heures ensemble, le repas étant agrémenté de pauses musicales chantées par Claude SCHMIDT, souvent accompagnée de Liliane CORMONTAGNE avec un répertoire de chansons traditionnelles françaises. •



Les menus décorés sont l'œuvre de Liliane CORMONTAGNE qui n'a pas manqué d'accompagner Claude SCHMIDT.



LA COMMISSION DES PROJETS ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE LANCE SA PREMIÈRE CAMPAGNE.

Comme il s'y était engagé, le conseil municipal de la commune de Senantes a voté l'installation d'une commission des projets et de la participation citoyenne, et souhaite dès à présent lancer un « appel à projets » auprès des habitants. Les campagnes de consultations se dérouleront chaque année. Pour l'année 2020, la date de dépôt d'un dossier est fixée au **15 septembre 2020**. Les projets qui seront proposés devront présenter un réel intérêt visant à améliorer la qualité de vie des habitants de notre commune (environnement, sécurité, transports, innovation de services et usages...).

Pour participer

Nous vous invitons vivement à proposer vos idées à l'aide du formulaire joint au présent bulletin. Cet imprimé est par ailleurs tenu à votre disposition à la mairie ou pourra vous être envoyé par

mail sur demande adressée à : mairie.senantes@wanadoo.fr. Votre dossier devra être déposé à la mairie, à l'attention de la commission des projets « Appel à projets », avant le 15 septembre 2020. Pour tout complément d'information ou aide à la rédaction de votre demande, vous pouvez contacter votre conseillère municipale Christine GOURIELLEC au 06 63 61 41 04. N'hésitez pas à laisser un message pour être rappelé(e). •

À l'aide du formulaire joint, nous vous invitons à proposer vos idées pour améliorer notre qualité de vie.

Artisans à Senantes

Au Petit Pain Mignon

Dominique Genty, boulanger consultant à l'international, fabrique à domicile pains, viennoiseries, pains spéciaux une fois par semaine. Il propose un panier garni d'une valeur de 10€. Les ventes organisées le mardi de 16h30 à 19h se poursuivent. **Tél : 06 60 52 93 70.** d.gentyconsultingbakery@gmail.com

Entreprise Ludovic Bagot

Menuisier/Charpentier. Tous travaux du bois intérieur et extérieur. Fabrication et pose. Aménagement et rénovation d'intérieur. **Tél : 06 14 76 88 42.** ludovicbagot@gmail.com

Société Bercher Florian

Florian propose de mettre à votre disposition son savoir-faire, ses compétences et ses conseils afin de réaliser et concrétiser vos projets. Tous types de travaux de maçonnerie, couverture, isolation, plâtrerie, carrelage, faïence, terrassement, assainissement. **Tél : 06 14 49 38 87.** ste.bercher@gmail.com

Essentiels Cars 28

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers toutes marques. Tarifs attractifs ! Nous nous déplaçons à votre domicile ou sur votre lieu de travail. **Tél : 06 25 93 12 49.** Essentielscars28@laposte.net

Les Fiacres la Fontaine

Chauffeur privé pour tous vos déplacements personnels ou professionnels, en Eure-et-Loir et en Île-de-France. Réservation 24/7. **Tél : 07 83 95 47 41.** www.lesfiacreslafontaine.fr

Charles Haincourt Eurl

Peintre à Senantes. Charles met ses années d'expérience à votre service et vous propose tous les travaux de peinture (intérieur/extérieur) à votre domicile. **Tél : 02 37 51 35 26.**

Un Lapin Plus Tard

Cette entreprise artisanale confectionne de jolies poupées en tissu et en laine avec des accessoires assortis, des doudous, des tours de lit, des bavoirs personnalisés... Chaque réalisation est unique, faite à la main. **Tél : 06 52 81 74 31.** www.ulpt.fr

Informations générales

Mairie

La mairie est ouverte le lundi de 10h à 12h et de 17h à 18h30, le mercredi et le samedi de 10h à 12h. Du 3 au 20 août, une permanence sera assurée seulement le 8 et le 22 août.

Soyez aimables de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture et, en cas d'urgence, d'appeler au domicile du Maire ou des Adjointes.

Mairie : Tél. : 02 37 82 76 54 M. le Maire : 06 03 36 34 02
Site internet : www.senantes.fr M. le 1^{er} Adjoint : 06 12 71 47 68
mairie.senantes@wanadoo.fr Mme la 2^{ème} Adjointe : 06 20 31 52 03

Nouveaux arrivants dans la commune

Nous leur souhaitons la bienvenue, et nous les remercions d'avoir choisi notre commune pour cadre de vie. Il leur est recommandé de se présenter en mairie dès leur arrivée, ou au moins le plus vite possible, afin de se faire connaître. Il est important qu'ils soient identifiés et leurs enfants recensés par notre secrétariat, ne serait-ce que pour des raisons d'inscription scolaire.

réchauffer les plats. 30% d'arrhes seront exigés lors de la réservation. Dans tous les cas, une caution de 800€ sera demandée.

Les clés sont à retirer à la mairie le samedi de 10h à 12h et à restituer le lundi matin à 10h. Pour ceux qui souhaitent que les clés leur soient remises le vendredi, ils doivent s'acquitter d'un supplément :
Habitants de Senantes : 15 €
Habitants hors Senantes : 30 €

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

S.I.R.P. de Senantes - St. Lucien
Coulombs et Lormaye
9, rue de la Tour 28210 Lormaye
Tel : 02 37 51 91 07

ANALYSE DE L'EAU

Les résultats de l'analyse périodique de l'eau de la commune, distribuée par le Syndicat des Eaux de Ruffin, sont affichés en mairie et consultables aux heures d'ouverture.

S.E.R : 15, rue de la Butte Rossignol
Le Coudray 28210 SENANTES
Tel : 02 37 38 22 30
Urgence : 06 80 22 64 72
Mail : s.i.d.e.s@wanadoo.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 15h.
Fermé le mercredi après-midi, Samedi et dimanche.

CIMETIÈRE

Colombarium et Jardin du Souvenir :
Location d'une case pour 10 ans : 300€
Location d'une case pour 20 ans : 500€
La plaque à apposer sur la case (grand modèle) coûte 52 € HT, et celle qu'il est possible d'apposer sur les colonnes proches du point de dispersion (pour ceux qui ne souhaitent pas conserver les cendres) coûte 28 € HT.

Le droit de dispersion est fixé à 50 € et cette dernière devra être réalisée en présence d'un représentant de la mairie. L'achat des plaques et leur gravure sont entièrement à la charge des familles.

Concession : Le tarif pour une location de 50 ans est fixé à 480 €.

Fermée le mercredi, jeudi et jours fériés.

Attention pour accéder à une déchetterie vous devez avoir une carte d'accès. Elle vous sera remise à votre second passage dans cette déchetterie et vous permettra d'accéder aux 18 déchetteries du SITRE-VA : mais attention, pas plus de 2m³ par semaine.

En raison de la crise sanitaire, la déchetterie de Nogent le Roi est pour l'instant accessible librement le matin aux heures d'ouverture habituelles, et seulement sur RDV l'après-midi (sur le site du Sitreva).

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Habitants de Senantes

- Week-end : 150 €
- ½ journée ou vin d'honneur : 65 €
- Journée en semaine : 70 €

Habitants hors Senantes

- Week-end : 300 €
- ½ journée ou vin d'honneur : 150 €
- journée en semaine : 140 €

Ces tarifs concernent l'ensemble constitué par la salle communale (capacité 60 personnes), le vestiaire et la pièce pour

LA POSTE DE NOGENT-LE-ROI

9, rue des Grenets - Tél : 08 99 03 49 20
Ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le Samedi de 9h à 12h.
Fermée dimanche et lundi.

TRÉSORERIE DE MAINTENON

Maison Tailleur - 27 bis, rue Collin d'Harleville 28130 Maintenon
Tél : 02 37 32 06 81
Ouverte au public le lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h30 et le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

Fermée au public le mercredi, samedi et dimanche toute la journée.

Pour toute question relative aux impôts : 0810 467 687 du lundi au vendredi de 8h à 22h et samedi de 9h à 19h.

LA DÉCHETTERIE DE NOGENT-LE-ROI

Route de la Place, Z.I. du Poirier
Tél : 02 37 51 96 53
Ouverte le lundi, mardi, vendredi et samedi, de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45 et le dimanche de 9h à 12h45.

PRESBYTÈRE DE NOGENT-LE-ROI

1, rue du Chemin Neuf
Tél : 02 37 51 42 22

ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

A partir du 1^{er} octobre 2015, un site unique pour la région Centre Val de Loire regroupe les procédures de naturalisation et d'acquisition de la nationalité par mariage.

Les candidats à la nationalité française sont invités à transmettre leurs dossiers par courrier à l'adresse suivante :
Préfecture d'Indre-et-Loire
Service Naturalisation
37925 TOURS Cedex 9

RECENSEMENT MILITAIRE OU CITOYEN

Les jeunes français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le lieu de recensement est la mairie du lieu de résidence. A l'issue de cette démarche, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette dernière est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.
Vous munir d'une pièce d'identité justifiant la nationalité française ainsi que du livret de famille à jour.

CARTE GRISE

La constitution d'un dossier relève exclusivement des préfectures et sous-préfectures. Tout renseignement relatif à la constitution des dossiers de cartes grises se trouve sur l'un des deux sites :
<http://www.eure-et-loir.gouv.fr>
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

ENEDIS nous fait part de la présomption de démarchages frauduleux.
En aucun cas ENEDIS ne réalise ou ne fait réaliser des diagnostics de performance énergétique directement ni au domicile des particuliers, ni chez les professionnels. Il convient donc d'être très méfiant face à de telles sollicitations ou démarchages de ce type, et d'exiger du présumé mandataire son éventuelle lettre d'accréditation d'ENEDIS en bonne et due forme (une carte professionnelle avec photo d'identité).

Carte Nationale d'identité C.N.I.

Dans tous les cas, prendre rendez-vous dans une mairie équipée pour effectuer une CNI biométrique. Nogent-le Roi est la plus proche de Senantes.

Une pré-demande en ligne peut être effectuée sur internet sur le site www.ants.gouv.fr avant le rendez-vous en mairie.

Dans tous les cas, les rendez-vous sont donnés uniquement en semaine, le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour

les adultes. Le mercredi est réservé aux enfants. Prévoir 30min pour un rendez-vous.

Pour une personne majeure, la validité est de 15 ans.

Pour une personne mineure, la validité est de 10 ans.

La liste des documents nécessaires est consultable sur le site nogenfteroi.fr, (onglet « Démarches »).

La CNI périmée devra être restituée.

Passport

Validité 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur.

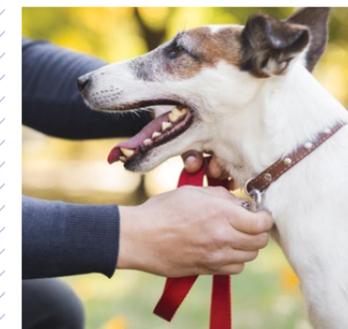
Délai d'obtention : 4 à 5 semaines.
Le demandeur doit prendre rendez-vous dans une mairie équipée pour cette délivrance (Nogent-le-Roi est la plus proche), puis s'y rendre muni de l'ancien passeport, 2 photos d'identité récentes, un justificatif de

domicile de moins de 3 mois, la C.N.I sécurisée ou un acte de naissance de moins de 3 mois et un timbre fiscal de 86€.

VISA

Vous devez vous rendre, muni d'un passeport valide, au consulat du pays pour lequel le visa vous est réclamé.

Pour que les chiens restent nos amis...



Plusieurs cas de chiens divagants ont été récemment constatés sur la Commune et une morsure est à déplorer.

Il est important de rappeler que lorsqu'un chien divague ou qu'il est laissé trop libre lors d'une promenade, il y a un risque que l'animal cause un accident de la circulation, morde un passant, terrorise des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou se mette à poursuivre tout

ce qui se déplace un peu rapidement. Dans tous les cas, la responsabilité civile du propriétaire est engagée. L'article 1385 du code civil dispose que « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

Nous attirons donc l'attention des propriétaires de chiens sur le fait que même en promenade, un chien ne devrait être détaché dans un lieu public que s'il a un rappel impeccable et qu'il est parfaitement sociable avec les humains et les animaux. Inutile d'effrayer inutilement vos voisins ou les autres promeneurs ! Merci donc de vous assurer que lorsque vous croisez d'autres personnes, votre chien est bien tenu.

La muselière est fortement recommandée pour les chiens les moins obéissants.

Vie associative



TENNIS DE LA MALTORNE

Président : Alain MATHIEU

Avez-vous remarqué que notre court de tennis a fait peau neuve ? Si vous avez envie de nous rejoindre, nous vous rappelons les conditions d'inscription : cotisation annuelle du 1^{er} avril au 30 mars.

- adulte : 40 €
- couple : 70 €
- moins de 13 ans : 15 €
- de 15 à 18 ans : 30 €

Le Tennis de la Maltorne organise chaque année au mois de mars une soirée dans la salle communale. Les informations sont données sur le bulletin municipal de février et sur le site « Tennis de la Maltorne ».

Le dîner prévu cette année a été reporté en octobre.

SENANTES EN FÊTES

Présidente : Monique DELAPLANCHE

Cette association organise la fête de Senantes en mai, le vide-grenier généralement en juin et le spectacle de Noël pour les enfants, ce dernier étant financé par les bénéfices réalisés lors de la fête et du vide grenier. Un autre spectacle, souvent en décembre, est également proposé. De plus au cours de l'année, l'association organise une sortie, ainsi que des festivités (moules-frites et Beaujolais nouveau).

Une cotisation annuelle de 5€ permet d'en être sociétaire.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE SENANTES

Président : Michel CORMONTAGNE

Association ayant pour vocation de participer à la mise en valeur, la restauration et l'entretien des monuments se situant sur le territoire de

la commune. Son premier objectif depuis sa création en 2007, était de doter l'église de vitraux. Notre prochain projet est l'aménagement de la Chapelle Ste Geneviève et de son lavoir. Pour participer à cette mise en valeur et à ce nouveau projet, il vous suffit de devenir sociétaire de l'ASPAT moyennant une cotisation annuelle minimum de 5 € par personne.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS DE SENANTES

Président : Gilles SALINGRE

C'est l'association des chasseurs. Elle regroupe vingt-quatre chasseurs dont un quart d'actionnaires. Ceux-ci ne sont ni propriétaires, ni exploitants, ni résidents à Senantes. Leur nombre limité est établi par le conseil d'administration.

GROUPEMENT D'INTÉRÊT CYNÉGÉTIQUE

Président : Daniel GUILLY

Cette association qui concerne la chasse, regroupe les communes de Bréchamps, Coulombs, Croisilles, Saint Laurent -la-Gâtine, Villiers-le-Morhier et la chasse du Bois du Thuilay.

SENANTES - LOISIRS - CULTURE - NATURE

Présidente : Birgitta HESSEL

A Senantes et alentours, cette association contribue aux loisirs, à l'animation culturelle, à la connaissance de la nature, à la protection de l'environnement et du patrimoine naturel ainsi qu'au développement durable. (Cotisation 10€, boîte aux lettres dans la cour de la mairie).

Toutes ces associations loi 1901 sont en activité et ont leur siège social à la mairie de SENANTES. Informations et bulletins d'adhésion des associations disponibles en mairie.

Vie pratique

VIDANGES GROUPÉES

Deux fois par an, des vidanges groupées sont organisées par Birgitta HESSEL. Elles ont lieu au printemps et en automne. Vous êtes prévenus par un formulaire distribué dans les boîtes aux lettres.

COMMANDES GROUPÉES DE FUEL

Afin d'obtenir de meilleurs tarifs, un habitant de Chenicourt, Alain MATHIEU, se charge deux fois par an de regrouper les commandes de fuel premier. Si cela vous intéresse, appelez le au 02 37 82 58 33. Il vous recontactera au moment de passer la prochaine commande. Aucune quantité minimale n'est exigée. Les livraisons sont prévues deux fois par an : mars/avril et septembre/octobre.

LOCATION DE TABLES ET DE BANCS

S'adresser à la mairie aux heures d'ouverture. Règlement au nom de « Senantes en fête ». Tarif de location :
- une table 5€, caution : 100€.
- un banc : 2,5€, caution : 25€.

À noter sur vos agendas



* Sous réserve que les conditions sanitaires permettent la tenue de ces événements.

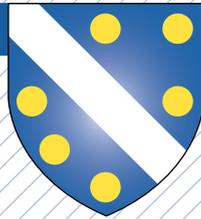
Installation du conseil communautaire le 15 juillet



Le deuxième tour des élections municipales pour les communes concernées ayant pu se tenir le 28 juin, le conseil de la **communauté de communes des portes euréliennes d'Île-de-France** est au complet et peut donc être installé : il rassemble des représentants élus des 39 communes qui le composent.

Le premier conseil se réunira le 15 juillet, il conduira à l'élection du Président et des vice-présidents. Les 22 et 29 juillet, deux autres conseils communautaires suivront, ils permettront de déterminer les grandes orientations et les priorités des six prochaines années.

Directeur de la publication : Arnaud BREUIL - Siège social : Mairie de Senantes
Conception graphique : kalistart.com. Imprimé par nos soins.



Mémento

Services publics

NOGENT-LE-ROI - 28210

Poste : 7, rue des Grenêts

Tél : 02 37 51 70 80

Gendarmerie : Route de Dreux

Tél : 02 37 51 05 20 ou le 17

La journée : 02 37 38 05 20

MAINTENON - 28130

Trésorerie : Maison Tailleur,

27bis, rue Collin d'Harleville, Maintenon

Tél : 02 37 32 06 81

Maison de santé

COULOMBS - 28210

23, Grande Rue, Coulombs

Secrétariat médical

Tél : 02 37 51 15 15

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30

et de 13h30 à 18h

Le samedi de 8h à 12h30

Secrétariat dentistes

Tél : 02 37 51 21 21

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h

et de 14h à 19h30

Le samedi de 7h30 à 12h

> Médecins généralistes

Dr Pedro De Roa, Dr Virginie Lang,

Dr Desrues

> Infirmiers

Mme Bouchée, Mme Hébert,

M. Hélias, Mme Martin, Mme Rusquart

> Kinésithérapeutes

Mme Laduron, Mme Heurgué

> Ostéopathe : Mlle Delozière

> Diététicienne : Mlle Casano

> Psychologue : Mme Foynard

> Psychiatre : Dr Roger Teboul

> Psycho-motricienne

Mme Schoos.

> Sage-femme

Mme Gagosz-Schaffhauser

> Pédiacre-podologue

Mlle Chutaux.

> Dentiste : Dr. Ribardière-Landais.

> Opticienne : Mme Kemicha

> Orthoptiste : Mme Bigot

Cabinet médical

CHAUDON - 28210

9, route de Ruffin, Chaudon

Tél : 02 37 51 40 05

En l'absence de la secrétaire :

06 01 59 04 30

> Médecins généralistes

Dr Pascale Carré, Dr. Géraldine Clavier,

Dr Sylvie Collin, Dr Sophie Galicher

> Infirmière : 02 37 51 40 56

> Kiné-ostéopathe

Mme Lombard - Tél : 02 37 64 55 78

M. Lecomte - Tél : 02 37 64 58 39

> Psychologue

Mme Symphonie - Tél : 02 37 51 18 49

> Pédiacre-podologue

Mme Poirier, Tél : 02 37 41 98 48

> Orthophonistes : Mme Moussard

et Mme Delauwe - Tél : 02 37 41 98 48

et 02 37 38 73 29

Centre de radiologie

ÉPERNON - 28230

Scanner - IRM

Dr. Kim Lechanteux et Dr. Habib Has 4,

rue du Général Leclerc

Tél : 02 37 83 73 68

Laboratoire d'analyses médicales

NOGENT-LE-ROI - 28210

M. Hainselin, 5, rue Max Cousin

Tél : 02 37 51 40 34

Ambulance

CHAUDON - 28210

Ambulance de la Vallée, route

Nationale - Tél : 02 37 51 19 58

Pharmacie

NOGENT-LE-ROI - 28210

Pharmacie de l'Étoile, 6, rue du Pont

aux Juifs - Tél : 02 37 51 30 51

Indépendants

NOGENT-LE-ROI - 28210

> Médecin généraliste

Dr. Desmichelle : 5, rue des Moulins

Tél : 02 37 51 92 14

> Kinésithérapeutes

Mme Szwec : 19, rue de l'Église

Tél : 02 37 51 32 02

Mme Poullain : 12, av du Général De

Gaulle, Tél : 02 37 51 99 00

> Sage-femme

Mme Romaney-Félicien : 8, rue du Pont

aux Juifs, Tél : 06 87 24 39 51

> Dentistes

Dr Karolina Sypulska Vel Dobsz et

Dr Ciobanu, 8, rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 04 04

URGENCES

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17 ou
02 37 38 05 20 (journée)

POMPIERS : 18 ou 112

HÔPITAL DE DREUX :
02 37 51 52 53

CENTRE ANTI-POISON :
02 41 48 21 21

ENFANCE MALTRAITÉE :
119 ou 0 800 05 41 41

VIOLENCES FAMILIALES :
02 37 34 75 63